

Fonctions: Ce MICROMODULE permet d'éteindre les éclairages nocturnes pendant une durée pré-définie réglable de 4 heures à 9 heures. L'extinction est symétrique par rapport au centre de la nuit. Un **décalage de 0 à 2 heures** peut décaler l'axe de symétrie.

Durée de la nuit: La durée de la nuit est calculée d'après le temps de mise sous tension du micromodule. Il mémorise les durées des 4 dernières nuits et fait la moyenne pour estimer la durée de la nuit en cours. Le micromodule ne mémorisera pas une durée inférieure à 5 heures. Lors de la première mise en service, les 4 durées de nuit mémorisées sont de 15 heures.

Temps d'éclairage:

DC = décalage centre nuit réglé par l'installateur de 0h à +2h (1h en réglage usine).

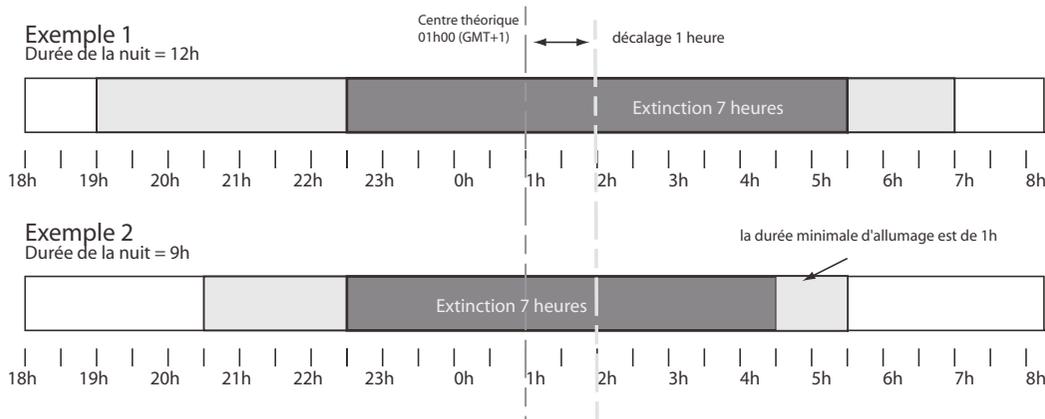
DN = durée de la nuit moyenne.

DE = durée extinction réglée par l'installateur de 4h à 9h (5h en réglage usine).

TES = temps d'éclairage soirée. $TES = DC + (DN-DE)/2$

Le micromodule éclaire dès la mise sous tension pendant TES, puis il éteint pendant DE puis ralume jusqu'à la coupure de son alimentation.

Exemple de fonctionnement



Version encastré MEP2000E 5454356
 Version modulaire MEP2000M 5454357

caractéristiques

Tension secteur : 230V +/- 15% - 50Hz

Consommation du micromodule : < 1W

Température ambiante : -30°C à +70°C

Humidité relative : 0 à 90%

Puissance de la charges : 600VA maxi
 230VAC

CÂBLAGE DU MEP2000E

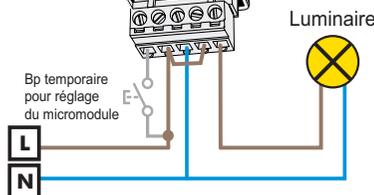


TABLEAU DES RÉGLAGES DU MICROMODULE

IMPORTANT: Avant tout réglage faire 23 appuis rapides sur le BP de réglage pour déverrouiller le télérupteur. Il se verrouillera automatiquement au bout de 6 heures. On peut toutefois le verrouiller immédiatement par 21 appuis rapides.

Réglage durée extinction: Les réglages sont conservés en cas de coupure secteur. La durée est réglable de 4 heures à 9 heures par des appuis rapides successifs (voir tableau ci-après). En mode usine, le produit est pré-réglé pour une économie de 5 heures.

Réglage décalage centre de la nuit: Le décalage du centre de la nuit est réglable de 0 à 2 heures (voir tableau ci-après). En mode usine, le produit est pré-réglé sur un décalage de 1 heure.

Mode démo: Le mode démo permet de tester le produit avec une horloge accélérée (x1440). Soit une journée de 24 heures équivalente à 1 minute.

| Appuis(1) | Durées | Réponses(2) |
|-------------------------|-------------------------|-------------|
| <i>durée extinction</i> | | |
| 10 | pas d'extinction | 10 flashes |
| 11 | 4 heures | 1 flash |
| 12 * | 5 heures | 2 flashes |
| 13 | 6 heures | 3 flashes |
| 14 | 7 heures | 4 flashes |
| 15 | 8 heures | 5 flashes |
| 16 | 9 heures | 6 flashes |
| <i>décalage centre</i> | | |
| 17 | pas de décalage | 7 flashes |
| 18 * | 1 heure | 8 flashes |
| 19 | 2 heures | 9 flashes |
| 21 | Verrouillage réglages | 1 flash |
| 23 | Déverrouillage réglages | 3 flashes |
| 25 | RAZ usine | 2 flashes |
| 26 * | Démo OFF | 6 flashes |
| 27 | Démo ON | 7 flashes |

(1) appuis rapides successifs sur le BP.
(2) réponse de confirmation par des clignotements du relais à la fin des appuis.
* Réglage usine

Produits fabriqués par la Sté Yokis - 2, rue de Strasbourg 83210 Solliès-Pont
Renseignements techniques réservés aux professionnels par tel au 04 94 13 06 28
Schémas et notices disponibles sur www.yokis.com



GARANTIE: En sus de la garantie légale instituée par les articles 1641 et suivant le code civil français, ce produit est garanti 5 ans à compter de sa date de fabrication. L'ensemble du matériel devra avoir été utilisé conformément aux prescriptions qui lui sont propres et à l'usage auquel il est destiné. Le défaut ne devra pas avoir été causé par une détérioration ou un accident résultant de négligence, utilisation anormale ou un mauvais montage. Dans tous les cas, la garantie ne couvre que le remplacement des pièces défectueuses sans aucunes indemnités, préjudice subi et dommages et intérêts ne puissent être réclamés.